



Escroquer par un garage ma société d'assurance la macif ?..

Par Linda94460

Après avoir un différend commercial avec mon assurance concernant un sinistre sur mon véhicule survenu le 6 avril 2022 après deux ans de tentative a essayé de réparer le véhicule alors que le véhicule n'était pas réparable après deux ans de tentative essayer de la réparer en vain mon assurance a conclu le 12 juin par le biais de la médiatrice en assurance que j'ai saisi le 8 juin 2023 commande véhicule posséder des défauts avant mon acquisition en 2022 au soleil totalement faux car car lors de mon acquisition un contrôle technique a été fourni par l'ancien propriétaire pour justifier du bon état de la voiture j'ai ainsi pu faire la carte grise à mon nom avec une telle décision mon Assurance je suis donc priés de récupérer mon véhicule hors de usage moi qui était assuré tout risque J'envoie donc une dépanneuse pour récupérer une voiture du moins ce qu'il en reste et le garagiste a refusé il a dit au dépanneur que j'avais été remboursé par l'assurance avait racheté la voiture alors l'assurance ne m'a pas versé un euroJe me demande si le garagiste ne se sert pas des pièces?..Va falloir que je mandates un autre expert

Par chaber

bonjour

Quelle était votre responsabilité dans ce accident de 2022?

Y a-t-il eu un constat amiable?

Comment étiez-vous assuré? Tous risques ou simplement en Responsabilité Civile?

Avez-vous copie du rapport d'expertise?